Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez la copie web

N° 652 | 13 juin 2025

La lettre Pro

S'inscrire à la newsletter

ZOOM

Coordination des soins, surveillance épidémiologique : les autorités sanitaires de Guyane et de l'Amapa poursuivent les discussions

Plusieurs sujets autour de la santé ont été abordés, lors de la réunion de la commission mixte transfrontalière, mercredi et hier à Cayenne.

Coordination des soins, vaccination, surveillance épidémiologique, maison des femmes : les autorités sanitaires de Guyane et de l'Amapa poursuivent les discussions

Plusieurs sujets autour de la santé ont été abordés, lors de la réunion de la commission mixte transfrontalière, mercredi et hier à Cayenne.

Interrompue par la crise Covid, après sa onzième réunion en 2019, la commission mixte transfrontalière a repris ses travaux en 2023, au rythme d'une rencontre par an. La quatorzième s'est tenue mercredi et hier, à Cayenne. Plusieurs sujets de santé ont été abordés. D'abord l'ouverture de la maison des femmes transfrontalière à Oiapoque, en réponse aux violences conjugales (lire ci-dessous). Mais aussi des sujets de partage des informations, de coordination des soins et des actions de prévention.

De nombreuses actions sont engagées depuis plusieurs années : staff mensuel commun de veille sanitaire, actions coordonnées de prévention et de promotion de la santé, que ce soit en matière de lutte antivectorielle ou de prévention du VIH. « De nombreux projets en cours : une

synchronisation des actions de vaccination, de lutte antivectorielle, la mise en place d'une maison franco-brésilienne de lutte contre les violences faites aux femmes et un travail sur les parcours de prise en charge des ressortissants des deux pays », a rappelé Laurent Bien, directeur général de l'ARS.

S'agissant des parcours de prise en charge, le centre de coordination en santé a vu le jour il y a un an, au sein de l'hôpital de proximité de Saint-Georges (lire la Lettre pro du 14 février). Il bénéficie d'un financement de l'ARS. Un centre miroir doit être créé à Oiapoque, au sein du laboratoire Lafron. Lors d'une réunion thématique hier matin, le Dr Jean-Yves Cattin, chef de service Oyapock-Est au sein pôle hôpitaux de proximité – CDPS du CHU, a insisté sur la nécessité de formaliser l'échange d'informations sur les patients entre les deux pays. Cassio Peterka, surintendant à la veille sanitaire de l'Etat d'Amapa, a indiqué que de tels centres de coopération existaient à d'autres frontières du Brésil et pourrait inspirer celui sur l'Oyapock.

Le Dr Francky Mubenga, chef de pôle veille et sécurité sanitaire à l'ARS, a pour sa part dessiner les lignes des prochains travaux entre les autorités sanitaires de Guyane et de l'Amapa :

- Rédaction d'un bulletin épidémiologique commun et harmonisation des supports de présentation sur la situation épidémiologique ;
- Mise en place de réunions thématiques d'approfondissement sur la vaccination, la lutte antivectorielle et la lutte antituberculeuse ;
- Travail sur les signaux sanitaires transfrontaliers, retour sur le signal polio de 2024 dans les eaux usées création d'une plateforme de partage de données épidémiologiques.

La coordination des actions de prévention reste un enjeu majeur. L'Amapa a annoncé préparer une campagne de vaccination pour les enfants jusqu'à 15 ans. Elle aura lieu en octobre. Avant cela, le 27 juin, un staff commun réunir l'infirmière de Vila Brasil et les professionnels du CDPS de Camopi. Cette réunion sera organisée mensuellement. C'était aussi l'occasion pour nous d'échanger sur les enjeux de la surveillance environnementale des pathogènes prioritaires identifiés par l'ARS, le retour de nos homologues sur les guidelines paludisme, les enjeux sur la surveillance sentinelle des arbovirus et nos stratégies vaccinales précise le Dr Francky Mubenga

La maison des femmes transfrontalière ouvrira le 1er août

Offrir un refuge aux femmes victimes de violences sur l'Oyapock. Tel est le but de la maison des femmes transfrontalière, qui doit voir le jour à Oiapoque (lire la Lettre pro du 23 août 2024). Mercredi, Esther Plantin, directrice d'ID Santé, a fait un point sur l'avancée du projet.

La maison des femmes doit ouvrir le 1er août, d'abord dans un local loué par l'association DPac Fronteira. Un mois et demi plus tard, le 15 septembre, les officiels l'inaugureront et poseront en même temps la première pierre du futur bâtiment. Avant cela, une formation sur les violences faites aux femmes sera organisée du 2 au 4 juillet.

Ce projet vient en réponse aux constats des professionnels travaillant dans la vallée de l'Oyapock : inexistence d'un lieu de mise à l'abri de femmes victimes de violences, absence de parcours transfrontalier de prise en charge, manque de structures et de professionnels. Et ce alors que le projet OCS avait dressé le constat d'une « banalisation » des violences faites aux femmes (lire la Lettre pro du 8 avril 2022).En 2023, DPac Fronteira a reçu environ 300 femmes victimes de violences conjugales. La file active de Kaz ID, pour sa part, compte une cinquantaine de victimes.

Actuellement, ID Santé organise des actions en accueil de jour, à la Kaz ID, à Saint-Georges. La maison des femmes d'Oiapoque comptera, pour sa part, des places d'hébergement d'urgence et pourrait proposer une mesure de protection de soixante-douze heures et un service d'accompagnement ouvert à toutes les femmes.

EN BREF

♦ Le CHU officiellement créé lundi

C'est une date majeure dans l'histoire de la santé en Guyane : le centre hospitalo-universitaire – CHU – sera officiellement créé lundi. La signature de la convention entre le centre hospitalier régional (CHR), l'Université de Guyane et l'unité de formation et de recherche de sciences

médicales et de la santé (UFR) est prévue en fin d'après-midi, à l'Institut Santé des populations en Amazonie, sur le site de l'hôpital de Cayenne.

Le coup d'envoi de ce chantier avait été donné en 2021 avec la remise du rapport interministériel des inspections générales des Affaires Sociales, de l'Administration et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur l'amélioration de l'offre structurelle de soins en Guyane. Depuis, un projet médico-soignant commun aux trois hôpitaux a été rédigé, autour d'une quarantaine de filières de soins. Il définit les objectifs de chaque spécialité et la manière dont elle s'organise au niveau territorial : coopération renforcée entre les équipes ou équipe territoriale.

Le 1er janvier, les trois hôpitaux ont transféré environ 80 % de leurs autorisations d'activité et d'équipements matériels lourds au groupement de coopération sanitaire préfigurateur du CHU de Guyane. Celui-ci a été labellisé centre hospitalier régional (CHR) le mois dernier. En son sein, les activités sont désormais réparties en huit pôles :

- Urgences soins critiques (urgences des trois sites, médecine légale, réanimation de Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni) ;
- Chirurgie-anesthésie (chirurgies, anesthésie des trois sites) ;
- Femme-enfant (médecine néonatale, pédiatrie, chirurgie pédiatrique, gynéco-obstétrique) ;
- Médecine 1 (cardiologie, neurologie, hépato-gastroentérologie, pneumologie, endocrino-diabétologie et nutrition, néphrologie) ;
- Médecine 2 (infectiologie, dermatologie, soins palliatifs, médecine interne, médecine polyvalente) ;
- Médico-technique (imagerie, anatomo-cytopathologie, pharmacie de Cayenne et biologie de Cayenne) ;
- Santé publique – recherche (Département Recherche Innovation Santé Publique, permanences d'accès aux soins de santé, Promes et santé sexuelle et reproductive) ;
- CDPS – hôpitaux de proximité (Oyapock-est, Haut-Maroni, Bas-Maroni, médiation et équipes mobiles en santé publique).

La santé mentale, l'oncologie médicale, les pharmacies de Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni ainsi que la biologie de Saint-Laurent-du-Maroni, notamment, sont restées rattachées à leurs hôpitaux respectifs.

Fin février, le futur CHU a élu son premier président de commission médicale d'établissement (CME) en la personne du Pr Hatem Kallel (lire la Lettre pro du 21 février 2025), chef de service de réanimation à Cayenne. Le Dr Franklin Samou-Fantcho, chef de service de médecine interne, rhumatologie, hématologie et gériatrie à Saint-Laurent-du-Maroni, a été désigné vice-président. Le CHU est également doté d'un comité social d'établissement (CSE) et d'un conseil de surveillance.

Le futur CHU regroupe 2 800 équivalents-temps-pleins et 600 professionnels médicaux. En janvier, il disposait d'une capacité de 673 lits pour 206 000 journées en médecine-chirurgie-obstétrique (MCO), ainsi que de 71 places ambulatoires pour 27 000 séances.

Plusieurs investissements majeurs viennent d'être achevés ou sont en cours : bâtiment recherche (10 millions d'euros), maison hospitalière (6,6 millions), pôle consultation de Cayenne (40 millions), rénovation de la psychiatrie à Cayenne (13 millions), reconstruction de l'Ehpad et du SMR de Saint-Laurent-du-Maroni (20 millions et 6 millions), extension de la maternité de Saint-Laurent-du-Maroni, reprise des façades du bâtiment médecine-chirurgie de Cayenne (30 millions), rénovation des urgences à Cayenne (lire la Lettre pro du 25 février), bloc opératoire, bâtiment médecine et bâtiment administratif à Kourou…

Enfin, dans le même temps, l'UFR santé a été créée à l'Université de Guyane. Son premier doyen est le Pr Pierre Couppié, chef de service de dermatologie à Cayenne. L'intégralité du premier cycle d'études de médecine peut être réalisé en Guyane, tandis que le deuxième cycle est désormais créé aux Antilles-Guyane.

♦ Nouvelle publication du poste de directeur général du CHU

Le Centre national de gestion a republié, mardi, le poste de directeur général du CHU de Guyane. Les candidats ont jusqu'au 1er juillet pour se faire connaître. La fiche de poste avait été publiée une première fois en janvier, puis republié mi-mars.

La fiche de poste rappelle les objectifs pour le futur directeur général :

- Augmenter l'activité là où il y a des potentiels de croissance pour améliorer l'accès aux soins de la population ;
- Améliorer la fluidité des parcours sur les activités médicales existantes, organiser le bloc, reconstituer des équipes pour faire évoluer l'offre en particulier en développant les spécialités avec le potentiel le plus fort : orthotraumato, stomatologie / ORL, chirurgie digestive ;
- Améliorer le délai de paiement des fournisseurs.

♦ Dr Félix Ngomba : « La médecine n'est pas une marchandise »

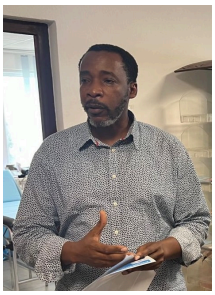

Au début du mois, le Dr Félix Ngomba, président du conseil départemental de l'Ordre des médecins, a adressé une lettre circulaire à tous ses confrères, pour rappeler que « la médecine ne doit pas être pratiquée comme un commerce ». Il nous explique le sens de sa démarche.

Pourquoi avez-vous fait cette mise au point ?

Nous avons été alertés de plusieurs publications sur les réseaux sociaux de publicité pour des médecins. Certaines ont également été imprimées sous forme de flyer et distribuées. Pour prendre en compte les évolutions et notamment l'arrivée des réseaux sociaux, la loi a été modifiée mais la base reste la même : la médecine n'est pas un commerce. Nous soignons les gens et le soin n'est pas une marchandise.

Qu'est-ce qui a changé dans la loi ?

Nous pouvons communiquer les réseaux sociaux, faire connaitre nos spécialités, mais il n'est pas question de faire des marchandages du type « Venez chez moi, vous aurez 10 % ! » Si les médecins veulent parler de leurs spécialités, ils peuvent le faire, mais en restant dans un cadre.

Quel genre de messages inappropriés avez-vous repérés ?

Des publications avec une invitation à prendre rendez-vous, d'autres qui valorisent les compétences. L'information doit être réservée. Il était nécessaire de le rappeler.

Quand les patients racontent eux-mêmes sur les réseaux sociaux leurs difficultés à trouver un rendez-vous ou les délais d'attente, un médecin ne peut-il pas répondre ?

Les pouvoirs publics ont instauré le médecin traitant. Nous essayons de faire en sorte que chaque patient est un médecin traitant qui centralise ses prises en charge. De notre côté, pour les patients qui n'ont pas encore de médecins traitants, nous encourageons nos confrères à en prendre. Quand des patients parlent de leurs difficultés à prendre rendez-vous, ce n'est pas au médecin de faire de la publicité.

Des médecins travaillent dans des centres de santé appartenant à des investisseurs. Ces derniers ont-ils le droit d'en faire de la publicité ?

L'investisseur est tenu par les mêmes règles. Ce n'est pas lui qui soigne. Si le nom d'un médecin est utilisé dans une quelconque publicité, c'est de sa responsabilité. Même si nous comprenons que l'investisseur est là pour rentabiliser son investissement, le médecin ne peut pas s'associer à une quelconque publicité. La médecine n'est pas une marchandise. Nous comprenons la nécessité de communiquer sur ses compétences, mais pas pour faire du démarchage, donner des horaires ou dire qu'il y a de la place.

Quelles mesures a pris le CDOM pour les médecins ayant fait de la publicité ?

Nous les avons convoqués et leur avons fait un rappel déontologique. Nous ne sommes pas là que pour sanctionner, mais aussi pour rappeler les règles. Nous avons rappelé que la frontière entre la communication et la publicité est mince mais qu'il faut s'y tenir.

Combien cela a-t-il concerné de médecins ?

Un certain nombre.

♦ Neuropédiatrie : trois EPU avec le Pr Sylvie Nguyen

Le Pr Sylvie Nguyen, cheffe de service de neurologie pédiatrique au CHU de Lille, animera trois EPU, la semaine prochaine :

- Lundi au CHK ;
- Mardi au Chog ;
- Vendredi 20 juin au CHC.

Ils traiteront notamment de l'épilepsie chez l'enfant et se déroulent à 18 heures.

Durant son séjour sur le territoire, le Pr Nguyen assure également des consultations en pédiatrie sur les trois sites du CHU. A Cayenne, elles ont débuté mercredi, se poursuivent aujourd'hui ainsi que vendredi prochain. Une dizaine de patients sont vus chaque jour. A Kourou, elles auront lieu lundi ; à Saint-Laurent-du-Maroni, mercredi. Une rencontre est prévue à l'ARS jeudi après-midi.

♦ Bronchiolite, grippe : la hausse se confirme

Dans un bulletin de surveillance épidémiologique diffusé hier, Santé publique France constate que la « tendance à la hausse observée depuis le début du mois de mai s'est intensifiée depuis deux semaines, confirmant la reprise de l'épidémie de **grippe** en Guyane ».

« L'activité liée à la **bronchiolite du nourrisson** est également en hausse depuis le début du mois de mai jusqu'à atteindre un niveau similaire à celui observée en période épidémique. »

S'agissant des **diarrhées**, « l'activité était globalement stable dans les communes isolées (CDPS et hôpitaux de proximité) et sur le littoral au cours des deux dernières semaines ».

« Au cours des deux dernières semaines, l'activité globale liée à la **dengue** sur le territoire était faible avec en moyenne 5 cas confirmés par semaine. La majorité des cas ont été recensés dans le secteur des Savanes. Le sérotype identifié ces deux dernières semaines était exclusivement le DENV-2. »

« Le nombre d'**accès palustres** diagnostiqués dans le système de soins au cours des deux dernières semaines demeurait faible avec 4 accès », dont un à Plasmodium falciparum importé du continent africain. Les trois autres étaient à Plasmodium vivax.

♦ Paludisme : une « évolution favorable » en 2024, selon SpF

Figure 1 : Nombre annuel d'accès palustre et part d'accès à *P. falciparum* diagnostiqués dans le système de soins, Guyane, 2008 à 2024

Source : LBM, CDPS, FAG et CNR Paludisme. Exploitation : Santé publique France

Dans un bulletin épidémiologique sur le paludisme en 2024, santé publique France souligne que « l'évolution du nombre d'accès palustres recensés en Guyane en 2024 confirme le défi que représente l'élimination de cette maladie sur le territoire. Cependant, l'évolution favorable de la situation épidémiologique en cours d'année 2024 et l'évolution récente en 2025 sont prometteurs vis-à-vis de cet objectif à atteindre d'ici quelques années. »

La hausse du nombre d'accès palustres observée en 2023 s'est poursuivie en 2024 : 425 accès palustres ont été recensés en 2024 (vs 340 en 2023, +25%), soit une incidence de 1,5‰ habitants. « Malgré ces chiffres, qui au premier regard peuvent paraître décourageants dans le contexte d'engagement de la France à l'élimination du paludisme en Guyane, la situation s'est progressivement améliorée en cours d'année, passant 126 accès mensuels en janvier à 17 en décembre. En outre, le nombre d'accès recensés au cours des cinq premiers mois de l'année 2025 est lui aussi encourageant même si les niveaux historiquement bas de 2022 (51 accès) ont d'ores-et-déjà été dépassés. »

« De même qu'en 2023, la majorité des zones de transmissions se concentrait sur les communes du Littoral, à l'opposé des foyers de contamination historiques de l'Intérieur, du Haut-Maroni et de l'Intérieur-Est. Au total, 13 foyers de transmission ont été identifiés en 2024. Le maintien de foyers de transmission sur le Littoral confirme la fragilité de la situation et que le potentiel d'extension sur ces communes, notamment en zone périurbaine, est réel. Alors que la France est engagée dans l'élimination du paludisme, les efforts dans la prévention et la gestion, en particulier les interventions au cas par cas, le dépistage actif, la prise en charge précoce du patient et son suivi, doivent être maintenus et s'inscrire dans la durée », conclut SpF.

♦ L’Adapei inaugure son accueil de jour pour adultes

Jeudi 5 juin, le pôle autisme de l’Adapei a inauguré les locaux de son service d’accueil de jour pour adultes. Le Saja a été créé il y a cinq ans. Il s’est ensuite installé dans une villa à Rémire-Montjoly. Tout en accueillant les personnes avec troubles du spectre de l’autisme, elle a bénéficié de nombreux aménagements, notamment une piscine. La cérémonie était une manière de marquer la fin des travaux et de présenter les activités qui y sont réalisées.

Le Saja accueille chaque jour dix jeunes adultes, sur orientation de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Pendant six demi-journées par semaine, ils participent à des activités afin de gagner en autonomie à la maison. « Ils apprennent à réaliser des tâches du quotidien, d’abord au Saja avec guidance, puis en les accompagnant à domicile pour que, pourquoi pas, ils aient un jour leur propre appartement. »

Les usagers participent également à des activités à l’extérieur : cours de danse, séances de fitness. Ils réalisent également des stages professionnels. L’équipe du Saja les y accompagne pour évaluer s’ils peuvent travailler en milieu ordinaire ou en milieu adapté.

♦ Journées nationales des aidants les 3 et 4 octobre

Les prochaines Journées nationales des aidants, organisées par La Rencontre des aidants, se dérouleront le 3 octobre à Saint-Laurent-du-Maroni et le 4 octobre à Cayenne. Ces rendez-vous sont destinés au grand public, tout particulièrement les aidants et les aidés. Ils ont pour but de :

- Sensibiliser le grand public au statut de l'aidant ;
- Sensibiliser les publics à l'impact que la relation d'aide peut avoir sur la santé de l'aidant ;
- Valoriser l'aidant dans son rôle ;
- Faire connaître et valoriser les dispositifs d'accompagnement des aidants.

♦ Première édition de la formation médicale continue de la DRSM Guyane

La Direction régionale du service médicale (DRSM) de Guyane organise la premimère édition de la Formation médicale continue. Elle se déroulera mardi 24 juin. Cette formation dédiée aux praticiens conseils et infirmières des DRSM de Guyane, Guadeloupe et Martinique sera animée par des professionnels de santé du CHU de Guyane.

Cette première édition ciblera particulièrement :

- Les amyloses à transthyrétine aux Antilles-Guyane et le projet cardiologique universitaire de Guyane, par le Pr Jocelyn Inamo, chef de service de cardiologie ;
- La pertinence des prescriptions en radiologie, par le Pr Magaly Zappa, cheffe de service d’imagerie médicale ;
- La drépanocytose aux Antilles-Guyane, par le Pr Narcisse Elenga, chef de pôle femme-enfant ;
- La lutte contre le paludisme sur les sites isolés en territoire amazonien, par le Pr Maylis Douine, du Département Recherche Innovation Santé Publique ;
- Les inégalités sociales en santé et un focus sur le VIH, par le Pr Mathieu Nachef, chef de service du DRISP.

Infectio - Craig

Chaque mois, les Drs Philippe Abboud, Morgane Bourne-Watrin, Mathilde Boutrou, Alessia Melzani et Richard Naldjinan Kodbaye, du centre régional en antibiothérapie et infectiologie de Guyane (CRAIG), proposent de vous accompagner dans votre pratique professionnelle, via des mises à jour régulières sur l’antibiothérapie et l’infectiologie : recommandations, actualités, adaptations...

♦ Chikungunya : rester vigilant en Guyane

Le chikungunya est une maladie virale transmise par les moustiques Aedes aegypti et Aedes albopictus. Bien que le virus soit connu en Guyane, aucune circulation locale n'a été identifiée depuis l'épidémie de 2014. Actuellement, une épidémie est en cours à La Réunion et à Mayotte, et

plusieurs cas importés ont été détectés en Guyane. Il est crucial d'y penser devant tout tableau fébrile, notamment chez les patients de retour de voyage de l'Océan Indien.

Le chikungunya peut être asymptomatique ou paucisymptomatique, ce qui représente en réalité les formes les plus fréquentes.

Dans sa forme classique dite algo-éruptive, après une incubation de 4 à 7 jours, on observe :

• une fièvre brutale ;
• des arthralgies invalidantes, en particulier au niveau des extrémités (poignets, chevilles, doigts) ;
• des myalgies ;
• une éruption cutanée maculo-papuleuse, parfois prurigineuse ;
• parfois des céphalées et des troubles digestifs.

Les arthralgies peuvent persister plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Des cas d'évolution vers des rhumatismes inflammatoires chroniques ont été décrits.

Chez les nouveau-nés (transmission mère-enfant en prépartum), les personnes âgées ou immunodéprimées, des formes graves sont possibles.

Diagnostic différentiel

En Guyane, de nombreuses étiologies peuvent expliquer une fièvre sans franc point d'appel : les arboviroses les plus fréquentes (dengue, virus Tonate, virus Mayaro, zika…), mais aussi le paludisme, la leptospirose, la fièvre Q aiguë, la toxoplasmose ou encore une primo-infection VIH.

Il est recommandé de rechercher systématiquement un paludisme et une infection par le VIH dans tout bilan de fièvre, quel qu'en soit le contexte. En cas de doute ou de situation complexe, l'équipe multidisciplinaire d'infectiologie de Guyane peut être sollicitée pour orienter la démarche diagnostique et thérapeutique.

Suspicion d'arbovirose : diagnostic biologique

Chez les patients sans notion de voyage récent, l'élimination de la dengue reste prioritaire parmi les arboviroses, en raison de l'épidémie qui s'est achevée fin août 2024. Toutefois, compte tenu du contexte épidémiologique actuel, la recherche d'une infection à chikungunya doit également être envisagée de manière concomitante.

Stratégie diagnostique selon la date de début des symptômes :

- Jusqu'à 5 jours : AgNS1 dengue, RT-PCR dengue, RT-PCR chikungunya
- Entre J5 et J7 : RT-PCR dengue et chikungunya, sérologies dengue et chikungunya
- Après J7 : sérologies (IgM et IgG) dengue et chikungunya, avec un second prélèvement de confirmation à réaliser au moins 10 jours après le premier.

En cas de résultats négatifs pour la dengue et le chikungunya, et en présence d'une forte suspicion d'arbovirose, les échantillons doivent être envoyés au CNR des arbovirus de l'Institut Pasteur de Guyane. Il recherchera les autres arbovirus, y compris ceux plus rares. Il est indispensable de joindre la fiche de renseignement pour permettre les analyses.

Traitement

La prise en charge est uniquement symptomatique. Il n'existe pas de traitement spécifique. Dans les formes de d'arthralgies chroniques, une prise en charge rhumatologique doit être sollicité.

Points clés — Chikungunya en Guyane

- Cas importés récents, risque de réémergence locale
- Vecteur présent : Aedes aegypti
- Diagnostic à évoquer devant : fièvre + arthralgies invalidantes, surtout si retour de voyage
- Multiples diagnostics différentiels à évoquer
- Le vaccin (Ixchiq®) est autorisé en Europe et aux États-Unis, mais son utilisation reste actuellement soumise à des restrictions. Il n'est pas encore disponible localement.
- Prévention : lutte antivectorielle, protection individuelle
- Signaler les cas suspects à l'ARS

Référence

- La Lettre pro du 6 mai 2025 : Chikungunya : une conduite à tenir pour les professionnels de santé
- sante.gouv.fr : Chikungunya. Mise à jour : 16.05.2025.
- ARS Guyane : Chikungunya. Mise à jour : 02.06.2025.
- epopi : Chikungunya. Mise à jour : 01.02.2025

Actus politiques publiques santé et solidarité

♦ Yannick Neuder présente son plan pour « réparer » la psychiatrie

Le nouveau plan pour la psychiatrie et la santé mentale a été présenté mercredi par Yannick Neuder. Selon le ministère de la Santé et de l'Accès aux soins, il s'inscrit dans une optique de « réparation » de la discipline et dans le cadre de « mesures urgentes » à prendre. Ce nouveau plan se décline en trois axes :

- Repérer et encourager les interventions précoces ;
- Soigner et mettre en place une psychiatrie de proximité lisible et accessible ;
- Reconstruire et renforcer la formation et la coordination en matière de santé mentale.

Il s'agit de répondre à « une crise des vocations, de l'attractivité des métiers, et une crise de l'organisation des soins et de l'intégration de la psychiatrie avec l'ensemble des considérants et des déterminants de santé ».

Ce plan prévoit « un modèle national de repérage et d'intervention précoce sur tout le territoire » d'ici à 2027 avec :

- Deux personnels repères dans tous les établissements scolaires et chaque circonscription du premier degré ;
- Un guide de repérage et d'intervention précoce pour toute la communauté éducative ;
- Accélération du programme de premiers secours en santé mentale ;

S'agissant de l'axe « soigner et mettre en place une psychiatrie de proximité lisible et accessible », le ministère souhaite « redonner du souffle et une cohérence à tout le parcours psychiatrique (…) On a plein de dispositifs et la difficulté est qu'ils ne sont pas toujours connus du grand public. »

- Les CMP seront renforcés, en particulier ceux proposant des créneaux de rendez-vous non programmés ;
- Une mission conjointe de la Commission nationale de psychiatrie et de la Société française de médecine d'urgence travaillera à « la structuration des parcours en urgence psychiatrique pour une prise en charge plus lisible et graduée » ;
- Les services d'urgence psychiatriques sont appelés à « diversifier les équipes » ;
- Un « socle national d'outils » sera proposé aux médecins généralistes.

Pour le troisième axe « Reconstruire et renforcer la formation et la coordination en matière de santé mentale et de psychiatrie », le ministère ambitionne de « mieux former, mieux recruter et mieux coordonner » :

- Accélérer le développement de secteurs de psychiatrie universitaires ;
- Renforcer la formation en psychiatrie des étudiants en médecine ;
- Augmenter le nombre d'internes en psychiatrie ;
- Lutter contre la pénurie de psychotropes.

Ils bougent

Elise Veuillet est nommée en qualité de faisant fonction de cadre de santé pour le secteur Bas-Maroni du CHU de Guyane. Elle succède à Béatrice Pesna, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Le secteur Bas-Maroni réunit l'hôpital de proximité de Grand-Santi et les CDPS d'Apatou, Javouhey, Mana Iracoubo et Awala-Yalimapo.

Offres d'emploi

■ L'Agence régionale de santé recrute

- Son **responsable du pôle « Établissements de santé »** (titulaire ou contractuel). Consulter l'offre et candidater avant le 6 juillet.
- Un **chargé de gestion des ressources humaines**, de gestion administrative et de paie (titulaire ou contractuel). Consulter l'offre et candidater avant le 5 juillet.

■ Guyane promotion santé (GPS) recrute :

- Un **assistant administratif** (CDI, temps plein, à compter du 1er septembre). Consulter l'offre et candidater.
- Un **chargé de projet référent de la plateforme d'éducation thérapeutique du patient** (CDI, temps plein). Consulter l'offre et candidater avant le 4 juillet.

■ Le groupe SOS jeunesse recrute un **psychologue** pour son pôle Aide sociale à l'enfance. Consulter l'offre et candidater.

Agenda

Aujourd'hui
►**Groupe de paroles** organisé par le collectif Bamp, en visioconférence, à 19 heures. S'inscrire. .

Demain
► **Fo zot savé**, Le Dr Véronique Lambert, codirectrice de l'Espace de réflexion éthique régional, répondre aux questions de Fabien Sublet sur l'éthique, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Mercredi 11 juin
► **Dépistage gratuit de la vision** pour les enfants de 9 mois à 5 ans, par Cécilia Courbet, orthoptiste, de 9h00 à 12h30 à la PMI de Macouria. Sur rendez-vous au 0594 20 41 14.

Jeudi 12 juin
► **Webinaire** sur l'éducation thérapeutique du patient, organisé par GPS et la CPTS, à 20 heures. S'inscrire.

Vendredi 13 juin
► **Groupe de paroles** organisé par le collectif Bamp, en visioconférence, à 19 heures. S'inscrire.

Dimanche 15 juin
► **Formation** à la sécurité des professionnels de santé, avec la gendarmerie nationale, de 10 heures à 15 heures, à Cayenne.

Lundi 16 juin
► **EPU** de neuropédiatrie, avec le Pr Sylvie Nguyen (CHU de Lille), à 18 heures au CHK.
► **Dépistage de l'hypertension artérielle**, dans le cadre du projet Depiprec, de 9 heures à 13 heures au guichet unique de Soula.

Mardi 17 juin
► **EPU** de neuropédiatrie, avec le Pr Sylvie Nguyen (CHU de Lille), à 18 heures au Chog.

Mercredi 18 juin
► **Mois de la santé sexuelle**. Théâtre forum avec le Planning familial, de 14 heures à 16 heures au 10, impasse de la Plantation, à Cayenne.

Jeudi 19 juin
► **Journées de néphrologie Antilles-Guyane**, à partir de 8 heures, au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne. Consulter le programme et s'inscrire.

► **Journée d'étude** du Collège des psychologues du CHC, ouvert à tout le personnel hospitalier, de 8h30 à 16h30, à l'Ehpad Edmard-Lama.

► **Journée d'introduction à la santé** – **environnement**, organisé par GPS, de 8h30 à 16h30, dans ses locaux, à Cayenne. S'inscrire.

Troisième Congrès médical de l'Amapa, à Macapa. S'inscrire.

► **Vente de petits-déjeuners**, organisée par l'association Ti'Baobab de la pédiatrie du CHK, dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la drépanocytose, à partir de 8 heures. Réservation jusqu'au 18 juin par WhatsApp ou SMS au 0694 48 21 20.

Vendredi 20 juin
► **Journées de néphrologie Antilles-Guyane**, à partir de 8 heures, au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne. Consulter le programme et s'inscrire.

► **Portes ouvertes** des appartements thérapeutiques et appartements de coordination thérapeutique Roun kaz peyi du groupe SOS Solidarités, de 10 heures à 12 heures au 1, rue des Ibis, Clos de Montjoly à Rémire-Montjoly.

► **Opération Pied d'immeuble**, organisée par le service de médiation sociale de la ville de Kourou en partenariat avec l'Akatij, de 9 heures à 18 heures sous le kiosque de Nobel. De 9 heures à 12 heures, stand d'information et de prévention sur l'accès à la santé, au logement, à l'emploi… A partir de 14 heures, animations.

Troisième Congrès médical de l'Amapa, à Macapa. S'inscrire.

Samedi 21 juin

► **Journées de néphrologie Antilles-Guyane**, à partir de 8 heures, au Grand Hôtel Montabo, à Cayenne. Consulter le programme et s'inscrire.

Troisième Congrès médical de l'Amapa, à Macapa. S'inscrire.

Lundi 23 juin

► **Mois de la santé sexuelle.**

- Stand de prévention autour des IST et dépistage Trod, de 8 heures à 13 heures à l'hôpital de proximité de Maripasoula, avec l'Emspec et Aides.
- Dépistage et animation en santé sexuelle, de 9 heures à 13 heures, à la salle polyvalente de Paddock, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec la Croix-Rouge française et le réseau Kikiwi.
- Stand de sensibilisation aux IST et dépistage Trod, de 8 heures à 12 heures à l'hôpital de proximité de Saint-Georges, avec l'Emspec, les sages-femmes, OCS et Daac

Mardi 24 juin

► **Échanges autour des métiers d'infirmier Asalée** et d'assistant médical, et présentation de l'outil Pandalab, à 19 heures à la Domus Medica, à Cayenne. S'inscrire.

► **Dépistage de l'hypertension artérielle**, dans le cadre du projet Depiprec, de 9 heures à 13 heures au guichet unique de Soula.

► **Mois de la santé sexuelle.**

- Village santé sexuelle d'Entr'aides, de 8 heures à 12 heures sur la ZAC de Soula, à Macouria.
- Dépistage, atelier de santé sexuelle et groupe de parole, de 14 heures à 17 heures à Paul-Isnard, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec la Croix-Rouge française, Aides et le réseau Kikiwi.
- Stand de sensibilisation aux IST et dépistage Trod, de 9 heures à 13 heures à l'hôpital de proximité de Grand-Santi, avec l'Emspec et Aides.

Mercredi 25 juin

► **Congrès amazonien de médecine d'urgence**, à l'Institut Santé des populations d'Amazonie, à Cayenne. S'inscrire.

► **Mois de la santé sexuell**e.

- Stand de prévention HPV, de 8 heures à 12 heures au collège Gran-Man-Difou, à Maripasoula, avec l'Emspec.
- Sensibilisation au dépistage, de 14 heures à 16 heures à la Maison des adolescents de Cayenne, pour les 12-21 ans.
- Stand de prévention et de dépistage, de 9 heures à 12h30 au village Bellevue puis de 13h30 à 16 heures au village Flèche, à Iracoubo, avec Ader et APS Village.
- Dépistage et animations en santé sexuelle, de 9 heures à 13 heures à la salle polyvalente de l'Acarouany, à Mana, avec la Croix-Rouge française et Aides.
- Journée d'animation, sensibilisation et dépistage Trod, de 8 heures à 12h30 au centre de santé de Régina, avec l'Emspec, OCS et Daac.

Jeudi 26 juin

► **Congrès amazonien de médecine d'urgence**, à l'Institut Santé des populations d'Amazonie, à Cayenne. S'inscrire.

► **Les Jeudi M**, organisé par la Quinzaine obstétricale, de 16 heures à 19 heures, au Café de la Gare, à Cayenne. S'inscrire.

► **Mois de la santé sexuelle.**

- Stand de prévention des IST, de 8 heures à 12 heures, à l'hôpital de proximité de Maripasoula, avec l'Emspec.
- Dépistage et animations en santé sexuelle, de 9 heures à 13 heures au carbet municipal de Sparouine, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec la Croix-Rouge française et Aides.

Vendredi 27 juin

►**Atelier Endokontré.** Organisé par EndoAmazones, atour de la nutrition, au CMCAS EDF à Cayenne, de 18h30 à 20h30. S'inscrire.

► **Mois de la santé sexuelle.**

- Village santé de Cayenne, de 17 heures à 20 heures à la cité Capulo, avec Ent'aides et SIS Guyane.
- Dépistage et animations en santé sexuelle, de 9 heures à 13 à la Pépinière, à Saint-Laurent-du-Maroni, avec la Croix-Rouge française et Aides.
- Animations, jeux et dépistagev, de 6h30 à 12 heures au marché de Saint-Georges, avec l'Emspec et Daac. Soirée de sensibilisation au bar Boteco, de 17 heures à 22 heures.
- Échanges individuelles, dépistage par Trod et animations collectives, de 9 heures à 13 heures au marché de Cayenne, avec Médecins du Monde.

Samedi 28 juin
► **Mois de la santé sexuelle.**
- Kourou Queer, de 12 heures à 20 heures à Kourou, avec Ader, Aides et le Planning familial.

Mercredi 2 juillet
► **Afterwork karaoké** de la CPTS, à 19h30 à l'Entrepôt, à Cayenne. S'inscrire.

Mardi 8 juillet
► **Webinaire** sur la messagerie sécurisée de santé, organisé par la CPTS, l'ARS et l'Assurance maladie.

Mercredi 9 juillet
► **Présentation** d'outils techniques et d'intervention en estime et affirmation de soi, par Guyane promotion santé, de 8h45 à 12 heures, dans ses locaux, à Cayenne. S'inscrire.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

22 juin, journée nationale du don d'organes

Un rendez-vous pour tous les Français !

Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane
Directeur de la publication : Laurent BIEN
Conception et rédaction : ARS Guyane Communication
Standard : 05 94 25 49 89
www.guyane.ars.sante.fr

Cliquez sur ce lien pour vous désabonner